

Fonds de solidarité de l'UE: mobilisation pour la Grèce et la Slovénie, touchés respectivement par des feux de forêt et des inondations en 2007

2008/2091(ACI) - 06/05/2008

En adoptant le rapport de M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), la commission des budgets décide d'approuver telle quelle la proposition de la Commission destinée à mobiliser le Fonds de solidarité de l'UE en vue de venir en aide à la Slovénie et à la Grèce touchées respectivement en 2007 par des inondations et des incendies de forêt.

Conformément au projet de décision en objet, une somme de **98.023.212 EUR** en crédits d'engagement et de paiement sera ainsi mobilisée au titre du Fonds de solidarité pour ces deux pays, via un budget rectificatif adopté parallèlement (voir [BUD/2008/2095](#)).